



Le 16 MAI 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**Catherine DUPRAY**

Association SABINE

2 rue du réservoir

76000 ROUEN

**Direction Générale des Services**Affaire suivie par **Thomas CELLIER**

☎ : 02 32 83 40 08

E\_mail : [contact@ville-canteleu.fr](mailto:contact@ville-canteleu.fr)**Objet: votre courrier du 9 mai 2017**

Madame,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 9 mai dernier avec beaucoup d'attention. Vous y évoquez la possibilité de réaliser des aménagements de sécurité sur la côte de Canteleu (RD 982) et notamment pour les cyclistes.

La sécurisation de ce secteur est évoquée depuis de nombreuses années et lorsque la Métropole Rouen Normandie m'a fait part de la nécessité de fermer cette route pour réaliser des travaux sur un ouvrage d'art, j'ai aussitôt demandé qu'il puisse être profité de la fermeture de cet axe pour envisager des travaux de sécurisation permettant notamment de limiter la vitesse des automobilistes.

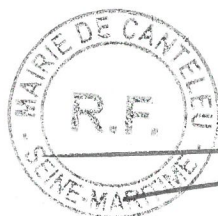
Plusieurs hypothèses ont été évoquées, mais le fait que cette voie doive être calibrée pour laisser passer des convois exceptionnels a réduit considérablement les possibilités d'aménagements. Les services de la Métropole ont donc réfléchi, avec ces contraintes, à des solutions permettant de partager la route en fonction des usages.

L'aménagement de la circulation qui a été retenu et qui sera réalisé durant l'été prévoit ainsi dans le sens montant, entre la côte Maupassant et la place Prat, que la voie de droite soit désormais réservée aux bus, taxis et vélos. De ce fait, les véhicules circulant en montée n'auront plus qu'une seule file, ce qui devrait considérablement réduire la vitesse.

Sur la partie basse, entre la côte Maupassant et l'avenue du Commandant Bicheray, une voie centrale réservée aux TEOR descendant vers Rouen sera aménagée.

Si vous souhaitez de plus amples précisions, je vous invite à vous rapprocher des services de la Métropole Rouen Normandie, maître d'ouvrage pour l'aménagement des routes.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

**Mélanie BOULANGER**